



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

Entre le LYCEE VAL-DE-SAONE,
l'Académie de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes

2018 - 2022

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

1- DIAGNOSTIC

1- Eléments de contexte

2- Points d'appui et d'amélioration

3- Problématique de l'établissement et axe de progrès

2- OBJECTIFS STRATÉGIQUES

3- LEVIERS STRATÉGIQUES

4- LES INDICATEURS

5- ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

6- DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

PRÉAMBULE

En Auvergne-Rhône-Alpes, les autorités académiques, autorités de l'Etat compétentes en matière d'éducation, et la Région s'associent, pour définir leurs priorités partagées dans le respect de leurs compétences respectives et contribuer, par une coopération renforcée, aux orientations et aux chantiers engagés au service de la réussite des élèves. Cette collaboration s'articule autour de trois principaux objectifs :

- **Elever le niveau de connaissances, de compétences et de culture de tous les jeunes,**
- **Réduire les inégalités sociales et territoriales pour tenir la promesse républicaine de la réussite éducative pour tous,**
- **Diviser par deux la proportion d'élèves sortant du système scolaire sans qualification**

Les parties entendent ainsi promouvoir en tout premier lieu les valeurs et les principes de la République tel que le principe de laïcité. Elles s'engagent également à préparer les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables, ouverts sur le monde, à favoriser l'innovation dans le système éducatif, l'autonomie des établissements et leur adaptation aux postes et aux enjeux multiples du système éducatif.

Véritable outil de partenariat et de pilotage stratégique des lycées, le contrat d'objectif tripartite permet de conforter le dialogue entre l'établissement, l'autorité académique et la collectivité territoriale de rattachement. Il renforce **la convergence** des politiques publiques et favorise la démarche de projet au service de la réussite des élèves.

Dans l'établissement, le contrat d'objectifs tripartite est **un outil de pilotage pédagogique et éducatif, construit et partagé avec les équipes.**

Il est signé entre l'établissement, l'autorité académique et la région Auvergne-Rhône-Alpes pour une durée de quatre ans.

Il comprend un diagnostic, deux à quatre objectifs, des leviers stratégiques, des mesures d'accompagnement et des indicateurs de réussite (circulaire 2015-004 du 14-01-2015, BO n°3 - 2015).

1 - DIAGNOSTIC

Chaque établissement dispose d'un **dossier d'aide à l'auto-évaluation** qui regroupe les principaux indicateurs communs de l'établissement. Il servira de base à l'élaboration du diagnostic par le lycée, qui sera partagé lors de la phase de dialogue entre les trois parties. Le diagnostic met en exergue les éléments de contexte, les points d'appui et d'amélioration, à partir desquels seront dégagés la problématique de l'établissement et des axes de progrès.

1/ Eléments de contexte : caractéristiques de l'établissement, du public accueilli et inscription territoriale

Le lycée du Val-de-Saône est localisé sur la commune de Trévoux, dans le département de l'Ain, mais à proximité de celui du Rhône (de l'autre côté de la Saône qui borde la commune) dans le bassin du Val-de-Saône. La commune se situe à 30 kms de Lyon, à 50 kms de Bourg-en-Bresse et à 10 kms de Villefranche-sur-Saône. Malgré la proximité de la Métropole, le lycée souffre d'une situation d'enclavement par la faiblesse des réseaux de transports en commun efficaces vers Lyon et les centres urbains de l'Ain et du Rhône.

Trévoux est une ville d'art et de culture possédant un patrimoine historique et valorisé par les collectivités territoriales.

Aujourd'hui, Trévoux a une population d'environ 7000 habitants et est la ville-centre de la communauté de communes Dombes Saône Vallée (19 communes, 36000 habitants). La ville accueille de nombreux services publics et possède une économie dynamique et diversifiée avec un tissu de PME variées et performantes. Néanmoins un certain nombre d'habitants vont travailler dans les grands centres de proximité tels la Métropole Lyonnaise ou Villefranche-sur-Saône.

Le lycée a ouvert ses portes en 1992 avec une architecture moderne représentant intérieurement un bateau. Il a été construit sur une zone meuble. Sa superficie est de 14 173m² sur 5 niveaux avec très peu de surfaces extérieures. L'ensemble est agréable mais vétuste par manque d'entretien régulier des salles et des circulations. Le taux d'équipement informatique est en deçà de ce que l'on pourrait attendre pour ce type d'établissement : toutes les salles ne sont pas encore équipées à minima d'un ordinateur. Le réseau présente plusieurs dysfonctionnements avec un débit qui n'est pas à la hauteur des besoins. Le mobilier, dans beaucoup de salles, est classique et pour partie vétuste (un renouvellement du mobilier de 13 salles vient d'être réalisé).

Le lycée propose une **large offre de formation** pré-bac avec **en première et terminale des séries générales** : S (Sciences de l'Ingénieur – Sciences de la Vie et de la Terre), ES et L (avec les spécialités : littérature anglaise, cinéma-audiovisuel, mathématiques et anglais approfondi), **et des séries technologiques** : STMG (Ressources Humaines et Communication - Gestion et Finance) et STI2D (Energie Environnement – Innovation Technologique et Eco-Conception – Architecture et Construction). En terminales plusieurs spécialités sont proposées en ES : mathématiques, sciences sociales et politiques, économie approfondie, et en S : mathématiques, informatique et sciences du numérique, **SVT** et physique-chimie. Une ouverture internationale est accessible grâce à une section binationale ESABAC et des sections européennes en anglais (DNL mathématiques et physique-chimie) et en allemand (DNL SVT).

En seconde générale et technologique, plusieurs enseignements d'exploration sont proposés : Sciences Economiques et Sociales, Principes Fondamentaux de l'Economie et de la Gestion, Arts Visuels, Patrimoine, Littérature et Société, Latin, LV3 Espagnol, Méthodes et Pratiques Scientifiques, Sciences de l'Ingénieur, et Informatique et Création Numérique. Les élèves peuvent suivre des enseignements facultatifs : LV3 Espagnol, Cinéma, Latin et Arts Plastiques. L'Etablissement possède une Section d'Enseignement Supérieur en Electrotechnique.

Les élèves qui intègrent le lycée en 2^{nde} sont issus essentiellement de 4 collèges : le collège Jean Compagnon de Reyrieux, le collège Jean Moulin de Trévoux, le collège Léon Marie Fournet de Jassans, et pour partie le collège de la Dombes de Saint-André de Corcy et le collège Val-de-Saône de Montceaux. Quelques élèves viennent du collège privé de la Sidoine de Trévoux.

Les **effectifs de l'établissement** sont en hausse depuis 3 ans avec, pour la rentrée 2017 : 1275 élèves.

Les **catégories socioprofessionnelles** des parents des élèves scolarisés pour l'année scolaire 2017-2018 sont plutôt favorisées : 56.5% de cadres supérieurs ou moyens (respectivement 38.5% et 18%) soit 6 % de plus que la moyenne académique. Les catégories défavorisées sont inférieures de près de 4.1% à la moyenne académique. Il est à noter néanmoins que si le pourcentage des cadres supérieurs augmente :

35.3% en 2013 et 38.5% en 2017, une inversion de la courbe est à constater depuis 2012 entre les pourcentages de cadres moyens essentiellement vers les ouvriers ou inactifs (de 24.7% pour les cadres moyens en 2012 à 18 % en 2017 et +2.5% pour les ouvriers et inactifs sur la même période avec un pic de +3.5% en 2016).

Le lycée est **établissement mutualisateur** pour la paye des CUI de l'Ain et employeur, à hauteur de 50 maximum pour des emplois CUI dans le 1^{er} degré du département.

Etablissement Eco-responsable depuis une dizaine d'année, impliqué dans des projets AEL pour la série STI2D, le lycée a obtenu la certification **E3D** en juin 2016.

2/ Points d'appui et d'amélioration

Le personnel : le lycée comptabilise 149 personnes dont 22 personnels Région et 101 enseignants pour l'année scolaire 2017-2018. Le turn-over des enseignants titulaires (postes fixes) est très faible car nombre d'entre eux sont résidents ou s'installent dans le Beaujolais et le Val-de-Saône. Pour les plus éloignés, les conditions d'exercice, les équipes et le public accueilli les stabilisent sur l'établissement. Les taux de temps partiel sont en dessous des taux académiques. Le vieillissement des personnels risque à moyen terme de faire évoluer ce pourcentage. Il est à noter qu'un certain nombre d'enseignants sont impliqués dans des missions académiques ou effectuent des vacances dans le supérieur.

Le **climat scolaire** au sein de l'établissement est serein : aucun conseil de discipline, peu d'absentéisme et un taux de sanctions ou de punitions faible pour des incivilités. La mobilisation des élèves dans l'établissement est très faible (hormis pour la fête du printemps) : MDL inexistante, CVL est peu dynamique (faible taux de candidats et de suffrages pour ce scrutin). Un CESC plus dynamique avec une volonté de les inscrire dans la définition de parcours visibles par la mise en œuvre de Folios pour les élèves du lycée. Néanmoins le CVL a été plus mobilisé durant l'année 2016-2017. Ce changement est lent mais nécessaire, afin de répondre à l'axe « Etre bien au lycée », pour transformer le lycée en un lieu de vie et pas simplement d'études. Le dispositif « les ambassadeurs lycéens contre le harcèlement » fonctionne. Il est à regretter que les élèves ne soient que trop rarement mis en position de responsabilité. Un exemple révélateur : le foyer n'est ouvert que s'il est surveillé.

Les taux de redoublement en fin de seconde et fin de première depuis juin 2017 par rapport à l'année précédente : 1.5% (2017) au lieu de 11.7% (2015) en seconde, 0.9% (2017) au lieu de 11.1% (2015) en fin de première, les **parcours** des élèves **deviennent fluides**. Avec l'obligation de reprendre les élèves en terminale suite à un échec au BAC, le taux de redoublement sur ce niveau est de 2.5% (rentrée 2017).

Aucun dispositif de **suivi des élèves décrocheurs** n'existe au lycée du Val de Saône. Mise en place d'une cellule de veille des élèves en situation de décrochage (Chef d'établissement, CPE, infirmière scolaire, Psy EN, Assistante sociale) avec un rendez-vous mensuel dès cette rentrée 2017. La grande difficulté scolaire des élèves a pu être prise en compte par l'activation des passerelles de la filière générale vers la filière technologique. 8 élèves sur 15 élèves ayant échoué aux examens se sont réinscrits dans l'établissement.

Une expérimentation pourrait être développée pour accompagner **de manière personnalisée les élèves redoublants** de terminale en réfléchissant à la possibilité de suivre une partie des enseignements dans le supérieur et de bénéficier d'une préparation au diplôme du baccalauréat par des emplois du temps aménagés entre présentiel (AP) et distantiel (Base du savoir théorique). Cette expérimentation pourrait permettre aux équipes, au-delà des redoublants du Bac, d'appréhender l'utilisation du numérique dans l'organisation de leur enseignement et du développement du travail personnel (individuel ou collectif) des élèves dans et en dehors de la classe ainsi qu'à la maison.

Les **résultats aux examens** même si ils sont supérieurs aux résultats académiques sont en deçà des attendus pour ce type d'établissement en 2016. Pour la session 2017, ils sont en augmentation pour les séries générales et en baisse pour les séries technologiques : 95.5% de réussite pour les séries générales (94.2% pour la série ES, 93.8% pour la série L et 96.5% pour la série S), 95.5% pour les séries technologiques (92.2% pour la série STMG et 100% pour la série STI2D). En BTS, les résultats sont en forte baisse avec un taux de réussite de 69.2%.

Orientation après le BAC, les néo-bacheliers s'orientent assez faiblement (chiffre enquête ADES 2016) vers des poursuites d'études à l'université pour les séries générales : 42.3% pour 49.5% (académie) mais aussi pour les séries technologiques : 10.3% pour 17.8% (académie) qui privilégient des poursuites en DUT en 2016. Les pourcentages d'élèves qui abandonnent leurs études après leur diplôme fin du secondaire restent supérieurs à ceux de l'académie pour les séries technologiques 15.5% pour 8.8% (académie). Les élèves **manquent d'ambition** pour leur poursuite d'études après le lycée. Pour le BTS, le recrutement de la rentrée 2017 a vu l'inscription de 15 élèves dont 20% sont issus de Bac Pro, 60% de STI2D, et 13.2% de la

filière générale Scientifique alors que l'établissement était dans la cible académique les années précédentes.

L'orientation bac -3/bac+ 3 est développée au lycée par des interventions d'écoles supérieures vers les élèves de terminales mais aussi par l'inscription d'un certain nombre de lycéens dans le dispositif « une journée à l'Université ». Une préparation au concours des IEP est mise en place avec l'inscription de 8 élèves à la préparation dispensée par l'IEP.

Les **choix pédagogiques réalisés dans l'organisation de la structure** ont permis de mettre en place des conditions favorables à un travail collaboratif entre enseignant. Les dispositifs 2 classes/3groupes ou la mise en barrettes des enseignements des langues rendent possibles la modulation des groupes en fonction des besoins des élèves et imposent un travail de concertation. Ce dispositif a été mis en place en mathématiques en première avec 3 enseignants différents sur les heures à effectif réduit. Une nouvelle approche est aussi en cours pour les devoirs communs de seconde avec des évaluations par compétences qui pourront nourrir la constitution des groupes d'AP ou orienteront les besoins selon les élèves en groupe à effectifs réduits.

L'**AP** a été repensé en **2^{nde}** pour mieux répondre aux enjeux de la personnalisation de l'accompagnement pédagogique. Il permet dorénavant de répondre davantage aux besoins de l'élève, de mobiliser les enseignants autour de la nécessité d'analyser les besoins, et de propositions d'innovations pédagogiques encourageantes. **En 1^{ère} et en terminale** : réflexion est en cours afin de repenser l'accompagnement personnalisé. Une des pistes est le système mis en place pour les mathématiques en 1^{ère}.

3/ Problématique de l'établissement et axes de progrès

S'INSCRIRE DANS UN CONTINUUM BAC-3 BAC+3 PERMETTANT LA REUSSITE DES FUTURS ETUDIANTS

Dans cette perspective, 3 axes du projet d'établissement, inscrits dans le budget de l'établissement ont été définis :

- **Permettre aux élèves de construire leur propre parcours de réussite**
- **Diversifier les pratiques pédagogiques**
- **Etre bien au lycée**

**Favoriser un réel lieu de vie dans l'établissement.
Engager le lycée du Val-de-Saône dans l'expérimentation.
S'inscrire dans un continuum Bac-3-Bac+3.
S'engager vers une identité forte : Lycée du Numérique et l'image.**

2 - OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'apprenant est au centre du contrat. Ainsi, les objectifs sont centrés sur les élèves accueillis au sein de l'établissement.

Les partenaires identifient et priorisent deux à quatre objectifs stratégiques pédagogiques et éducatifs.

En cohérence avec le projet d'établissement, ces objectifs doivent satisfaire aux orientations nationales et académiques. Ils intègrent les spécificités locales et le projet éducatif porté par la collectivité de rattachement. Ils doivent tenir compte des besoins et de la spécificité de l'établissement.

➤ **Objectif 1 : Permettre à l'élève de construire son parcours de manière avisée et motivée tout en préservant un droit à l'erreur.**

- Proposer aux élèves des parcours d'apprentissages différenciés au regard de leur projet personnel, de leurs centres d'intérêts et de leurs compétences.
- Accompagner les élèves dans la construction consciente de leur parcours de formation.
- Placer l'élève en position d'acteur de ses apprentissages en lien avec son projet d'orientation.
- Placer le parcours de l'élève dans une continuité bac-3 bac+3
- Mettre en œuvre des actions de remédiation permettant la réussite de l'élève et prendre en considération son droit à l'erreur.
- Diversifier les parcours permettant de faire de l'élève un citoyen autonome en capacité interagir dans la société d'aujourd'hui et de demain.

➤ **Objectif 2 : diversifier les approches pédagogiques de l'enseignement au profit de la différenciation des apprentissages dans la perspective des parcours de réussite des lycéens.**

- Créer les conditions de renouvellement pédagogique et du renforcement du travail en équipe au service d'une réussite ambitieuse de tous les élèves.
- Développer des démarches d'expérimentation et une dynamique de projet au sein de l'établissement.
- Initier et favoriser des échanges pédagogiques ou d'analyse de la pratique en réseau à l'échelle du bassin ou d'un territoire.

➤ **Objectif 3 : accentuer la réflexion autour de la qualité de vie au lycée en mobilisant tous les paramètres du climat scolaire**

- Permettre aux élèves et aux personnels de s'épanouir dans l'établissement par la construction d'un sentiment d'appartenance partagée autour d'un projet commun.
- Créer un climat d'apprentissage serein et sécurisé limitant le décrochage scolaire et permettant à l'élève d'évoluer avec confiance et une juste estime de lui.
- Construire le citoyen de demain en stimulant une plus grande implication de l'élève dans la vie de l'établissement.
- Favoriser un cadre professionnel propice au travail en équipe et au développement d'une relation de qualité entre tous les acteurs.

3 - LEVIERS STRATÉGIQUES

Les leviers stratégiques reposent sur les politiques éducatives partagées par l'Etat et la Région.

Pour l'établissement, les équipes décrivent les leviers sur lesquels elles souhaitent agir pour atteindre les objectifs stratégiques.

Objectif 1 : Permettre à l'élève de construire son parcours de manière avisée et motivée tout en préservant un droit à l'erreur.

➤ Permettre à l'élève de construire son parcours de manière avisée et motivée tout en préservant un droit à l'erreur.

- Personnalisation du parcours de l'élève : offre de formation, tutorat entre pairs, remédiations, passerelles, accompagnements personnalisés, travail personnel de l'élève,...
- Accompagnement à l'orientation : formation des enseignants sur les filières et le monde économique, structures ou manifestations d'information, témoignages des pairs et anciens élèves, valorisation des sections technologiques, découverte du monde professionnel...
- Modularité de la structure pédagogique : barrettes, groupes de besoin, passerelles, mises à niveau, double cursus pour les redoublants de terminale, ...
- Co-éducation : partenariat avec les parents (parent ressource, pédagogie envers les parents sur l'orientation,...), partenariats extérieurs, MLDS, PAFI, ...

Objectif 2 : diversifier les approches pédagogiques de l'enseignement au profit de la différenciation des apprentissages dans la perspective des parcours de réussite des lycéens.

➤ Diversifier les approches pédagogiques de l'enseignement au profit de la différenciation des apprentissages dans la perspective des parcours de réussite des lycéens.

- Accompagnement à la formation des personnels : groupes d'échange de pratique à l'échelle de l'établissement, mobilisation des ressources de formation académiques, rôle d'accompagnateur des référents de l'établissement et appuis des corps d'inspection, CARDIE,...
- Favoriser l'évolution des pratiques didactiques : usage du numérique, travail collaboratif, classes inversées, serious games, ...
- Les moyens au service des apprentissages : modularité et ergonomie des espaces, diversité des supports, modularité des enseignants, développement du numérique éducatif, plateforme collaborative, groupes de travail et de réflexion, travail personnel de l'élève,...
- Valorisation du travail des élèves : rôle et place du CDI, lieux d'exposition, communication dans et en dehors de l'établissement, ...

Objectif 3 : accentuer la réflexion autour de la qualité de vie au lycée en mobilisant tous les paramètres du climat scolaire

➤ Accentuer la réflexion autour de la qualité de vie au lycée en mobilisant tous les paramètres du climat scolaire

- Enquête du climat scolaire
- Implication des acteurs : dynamise du CVL, création de la MDL, actions du CESC, ...
- Aménagement du cadre de vie : confort et optimisation des espaces, différenciation des lieux de vie, créer des lieux de sociabilité et de partage, éduquer au respect des lieux de vie, ...

- Prise en considération de l'individu dans un cadre collectif : suivi du décrochage scolaire, prise en considération du stress et de ses effets induits sur les apprentissages, travailler et investir les temps libres, lutter contre le harcèlement, éducation à la santé, au respect de soi et des autres,...

4 - LES INDICATEURS

Les indicateurs permettront d'apprécier la réalisation des objectifs fixés dans le contrat. Ils comprennent une valeur initiale et une valeur cible

➤ **Objectif 1 : Permettre à l'élève de construire son parcours de manière avisée et motivée tout en préservant un droit à l'erreur.**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'accès 2 nd e au baccalauréat GT	91	95
Pourcentage d'étudiants issus du lycée Val-de-Saône ayant atteint un niveau BAC+2	?	80%
Pourcentage d'élèves de terminale satisfaits par leur parcours au lycée du Val-de-Saône	?	97
Taux d'élèves à Bac +3 à l'heure	25	50

➤ **Objectif 2 : diversifier les approches pédagogiques de l'enseignement au profit de la différenciation des apprentissages dans la perspective des parcours de réussite des lycéens.**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Taux d'utilisation des équipements pédagogiques innovants	20%	50%
Nombre de formation aux pratiques pédagogiques innovantes suivies par les enseignants	3	25
Nombre de groupes de travail au sein de l'établissement	0	3
Nombre d'enseignants impliqués dans des formations sur 4 ans	15	50

➤ **Objectif 3 : accentuer la réflexion autour de la qualité de vie au lycée en mobilisant tous les paramètres du climat scolaire**

Intitulé des indicateurs	Valeur initiale	Valeur cible
Sentiment de satisfaction des personnels, des élèves et des familles, sur climat scolaire du lycée	?	Selon enquête
Nombre d'actions portées et développées par les élèves dans la vie de l'établissement	2	10
Nombre de projets destinés à développer la qualité de vie et d'études dans l'établissement	0	5

5 - ACCOMPAGNEMENT (AUTORITÉ ACADÉMIQUE ET RÉGION)

Chaque partie identifiera et formalisera les accompagnements possibles ainsi que leurs conditions de mise en œuvre pour aider l'établissement à atteindre les objectifs fixés.

Autorité académique

➤ Mesure 1

- Poursuivre l'accompagnement de l'établissement par les corps d'inspection ainsi que par le déploiement des F.I.L. et des A.L.P.

➤ Mesure 2

- Accompagner les enseignants sur le parcours de professionnalisation

➤ Mesure 3

- Ressources externes : universitaire IFé, partenaires région et institutions

➤ Mesure 4

- Aide d'un professionnel pour la mise en place d'une enquête autour du 3^{ème} objectif (DSI)

➤ Mesure 5

- Appui du CARDIE

Région

➤ Mesure 1

La Région portera une attention particulière aux projets "Découverte Région" déposés dans les thématiques Découverte des métiers (objectif 1) et responsabilité citoyenne et santé (objectif 2; prise en considération de l'individu dans un cadre collectif).

➤ Mesure 2

La Région accompagnera les rénovations progressives de salles notamment dans l'instruction des demandes d'équipement afin de répondre à l'objectif d'aménagement du cadre de vie.

6 - DURÉE ET SIGNATURE DU CONTRAT

Ce contrat prend effet à partir de l'année scolaire qui suit sa signature. Il sera procédé à un bilan intermédiaire entre les parties à mi-parcours.

<p>A, le</p> <p>Le chef d'établissement</p> <p>Le chef d'établissement</p>	<p>A, le</p> <p>La Rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, Rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités</p>
<p>A, le</p> <p>Le Président de la région Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Le président de la région Auvergne-Rhône- Alpes</p>	